

Sidetrade

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

YUMA AUDIT
5, rue Catulle Mendès
75017 Paris
S.A.S. au capital de € 36 000
798 824 074 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Sidetrade

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Sidetrade,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Sidetrade relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 6 de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et les méthodes comptables relatives à la comptabilisation des écarts d'acquisition et à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivies par votre société, nous avons contrôlé le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans cette note de l'annexe, ainsi que leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 5 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

YUMA AUDIT



Laurent Halfon

ERNST & YOUNG et Autres



Carine Malval



Siège social : 114 rue Gallieni - 92100 Boulogne-Billancourt

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

États financiers

1. Bilan consolidé

Bilan actif consolidé (en euros)	Notes	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	12.2023	12.2022
Capital souscrit non appelé					
Écart d'acquisition	<u>Note 1</u>	23 053 457	-820 415	22 233 042	17 102 352
Frais d'établissement		30 000	-30 000	0	0
Frais de développement		4 030 983	-3 544 316	486 667	500 000
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences		484 847	-425 440	59 407	92 963
Relation clientèle		3 000 000	-300 000	2 700 000	2 850 000
Immobilisations incorporelles	<u>Note 2</u>	30 599 286	-5 120 172	25 479 115	20 545 314
Constructions		26 543	-26 543	0	0
Installations techniques, matériel & outillage		667 052	-294 871	372 181	199 796
Autres immobilisations corporelles		4 201 852	-3 425 410	776 442	936 307
Immobilisations corporelles	<u>Note 2</u>	4 895 447	-3 746 824	1 148 623	1 136 103
Titres de participation		0	0	0	0
Créances rattachées à des participations		0	0	0	0
Prêts		342 590		342 590	359 982
Dépôts et cautionnements versés		573 081		573 081	652 346
Autres créances immobilisées		185 047		185 047	597 032
Immobilisations financières	<u>Note 3</u>	1 100 719	0	1 100 719	1 609 360
Actif immobilisé		36 595 452	-8 866 996	27 728 456	23 290 778
Stocks et en-cours					
Clients et comptes rattachés		9 671 129	-1 162 091	8 509 038	14 457 431
Clients et comptes rattachés	<u>Note 4</u>	9 671 129	-1 162 091	8 509 038	14 457 431
Autres créances et comptes de régularisation	<u>Note 5</u>	3 517 127	0	3 517 127	4 492 949
VMP		19 949 849		19 949 849	12 223 071
Disponibilités		3 840 928		3 840 928	8 109 002
Intérêts courus non échus s/ dispo.		161 035		161 035	26 377
Disponibilités et divers	<u>Note 6</u>	23 951 813	0	23 951 813	20 358 450
Charges constatées d'avance	<u>Note 7</u>	1 281 708		1 281 708	954 921
Actif circulant		38 421 777	-1 162 091	37 259 686	40 263 751
Total Actif		75 017 229	-10 029 087	64 988 142	63 554 530

Bilan passif consolidé (en euros)	Notes	12.2023	12.2022
Capital		1 467 926	1 451 984
Primes liées au capital		4 908 402	4 924 344
Réserves consolidées		25 634 736	22 755 247
Auto-contrôle		-6 640 919	-6 421 167
Résultat net (Part du groupe)		5 626 400	3 374 826
Subventions d'investissement nettes			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres	Note 9	30 996 544	26 085 233
Avances conditionnées	Note 10	309 352	733 892
Autres fonds propres		309 352	733 892
Provisions pour risques		558 146	595 956
Provisions pour pensions et retraites		155 444	124 639
Provisions pour risques et charges	Note 11	713 590	720 595
Emprunts et dettes financières diverses		10 216 471	11 940 920
Dépôts et cautionnements reçus		4 587	4 636
Intérêts courus sur emprunts		10 918	12 733
Concours bancaires		40 304	30 789
Dettes financières	Note 12	10 272 280	11 989 078
Avances et acomptes reçus sur commandes		1 572 424	684 160
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 13	2 431 534	2 353 503
Dettes fiscales et sociales	Note 14	4 957 063	5 399 920
Autres dettes	Note 15	2 195 574	326 399
Dettes diverses		9 584 171	8 079 822
Produits constatés d'avance		11 539 780	15 261 750
Total Passif		64 988 142	63 554 530

2. Compte de résultat consolidé

Compte de résultat (en euros)	Notes	12.2023	12.2022
Chiffre d'affaires	Note 17	43 739 255	36 763 257
Production immobilisée		220 000	300 000
Subventions d'exploitation		2 371 349	2 860 740
Reprise sur provisions d'exploitation, transferts de charges d'exploitation		1 251 362	1 031 171
Autres produits		2 466 631	2 390 317
Autres produits d'exploitation	Note 18	6 309 341	6 582 229
Produits d'exploitation		50 048 596	43 345 486
Autres achats et charges externes		-12 763 186	-10 296 773
Charges externes		-12 763 186	-10 296 773
Impôts et taxes	Note 19	-361 551	-407 941
Rémunérations du personnel		-22 544 294	-21 041 327
Charges sociales		-6 476 723	-5 712 967
Autres charges de personnel		-36 585	-54 624
Charges de personnel	Note 20	-29 057 603	-26 808 918
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles		-426 886	-355 383
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles		-559 795	-466 689
Dot. aux provisions d'exploitation		-439 561	-244 872
Dot./Prov. engagements de retraite		-30 805	-21 447
Dotations pour dépr. des actifs circulants		-600 823	-1 074 616
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	Note 21	-2 057 870	-2 163 008
Autres charges non courantes		-76	
Charges d'exploitation		-44 240 286	-39 676 641
Résultat d'exploitation		5 808 310	3 668 845

	Notes	12.2023	12.2022
Résultat d'exploitation		5 808 310	3 668 845
Reprises sur provisions à caractère financier		287 105	107 140
Gains de change sur opérations financières		185 456	332 083
Autres produits financiers		515 268	26 469
Produits financiers		987 829	465 691
Charges d'intérêts		-78 746	-122 558
Pertes sur créances financières et VMP		-265 026	-26 662
Pertes de change sur opérations financières		-259 274	-180 262
Autres charges financières			
Dot. aux provisions à caractère financier		-7 813	-22 079
Charges financières		-610 859	-351 561
Résultat financier	Note 22	376 970	114 130
Résultat courant des entreprises intégrées		6 185 280	3 782 975
Produits exceptionnels		1	
Produits excep. s/ exercices antérieurs			26
Produits exceptionnels		1	26
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		-1 280	-3 295
Charges excep. sur exercices antérieurs			
Charges exceptionnelles		-1 280	-3 295
Résultat exceptionnel	Note 23	-1 279	-3 269
Impôt sur les bénéfices		-571 695	-369 141
Impôts différés		14 094	-35 739
Impôts sur les résultats	Note 25	-557 601	-404 880
Résultat net des entreprises intégrées		5 626 400	3 374 826
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		5 626 400	3 374 826
Intérêts minoritaires			
Résultat net (part du groupe)		5 626 400	3 374 826

3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie consolidé (en k€)	12.2023	12.2022
Résultat net total des entités consolidées	5 626	3 375
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	888	808
Variation de l'impôt différé	-14	36
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs		
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	11	13
Marge brute d'autofinancement	6 511	4 231
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	2 186	-196
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'EXPLOITATION (I)	8 697	4 035
Acquisitions d'immobilisations	-3 396	-979
Cessions d'immobilisations		
Réduction des autres immobilisations financières	657	108
Incidence des variations de périmètre		
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan		
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'INVESTISSEMENT (II)	-2 738	-871
Émissions d'emprunts		
Remboursements d'emprunts	-1 737	-1 105
Variations des subventions d'investissement	-425	174
Augmentations / réductions de capital		
Cessions / Acquisitions nettes d'actions propres	-194	90
Variation nette des concours bancaires	-2	-1
FLUX NET DE TRÉSO. GÉNÉRÉ PAR LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (III)	-2 358	-842
Variation de change sur la trésorerie (IV)	-19	75
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	-19	
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	3 582	2 398
Trésorerie : ouverture	20 330	17 932
Trésorerie : ouverture	20 330	17 932
Trésorerie : clôture	23 912	20 330

La trésorerie s'élève à 23 912 k€ en 2023 contre 20 330 k€ (+18%). Cette hausse s'explique notamment par :

- Le résultat de l'exercice de 5 626 k€
- La variation négative du BFR (+2 186 k€) provenant principalement d'une baisse des créances clients (+6 079 k€) et une baisse des produits constatés d'avance (-4 330 k€)

- La baisse de trésorerie due aux acquisitions des immobilisations principalement des immobilisations corporelles pour 572 k€ et des immobilisations incorporelles dont 2 534 k€ pour l'achat de CreditPoint Software.
- La baisse de trésorerie due aux remboursements des différents emprunts et avances remboursables (-2 162 k€) intégrant principalement les remboursements suivants : 924 k€ pour l'emprunt BNP, 655 k€ pour les emprunts BPI, 101 k€ pour l'emprunt Société Générale et 340 k€ d'avances remboursables.

4. Présentation du Groupe et faits marquants de l'exercice

Forte croissance du CA à +19% dont +22% pour les abonnements SaaS

En 2023, le **revenu issu des abonnements SaaS 'Order to Cash'** a connu une croissance remarquable, enregistrant une **hausse de 22%**.

Le **chiffre d'affaires global de Sidetrade** pour l'année 2023 atteint **43,7 M€**, en croissance de **+19% comparé à 2022**.

En 2023, le revenu issu des abonnements SaaS 'Order to Cash' a connu une croissance remarquable, enregistrant une hausse de 22%.

Trois facteurs clés expliquent cette performance :

- **Expansion réussie aux États-Unis**

Les États-Unis ont été un moteur de croissance trimestre après trimestre pour Sidetrade en 2023, avec **une augmentation des revenus de 40% sur l'ensemble de l'année à 12,1 M€**. Cette expansion réussie permet à l'**international** de représenter désormais **58% du chiffre d'affaires** total du Groupe, dont **28% proviennent déjà de l'Amérique du Nord**. Les États-Unis continueront à jouer un rôle essentiel dans la croissance future de Sidetrade.

- **Attractivité croissante auprès des entreprises multinationales**

L'analyse de la clientèle de Sidetrade dans le segment 'Order to Cash' révèle une **croissance de 48% des abonnements provenant d'entreprises multinationales** disposant de contrats d'abonnement annuel (ARR) supérieurs à 250 000 €. Ces abonnements représentent désormais **43% de l'ensemble des abonnements de Sidetrade** et devraient continuer à être un moteur de croissance significatif dans les trimestres à venir.

- **Intégration des activités de CreditPoint Software**

L'intégration des activités de CreditPoint Software, effective à partir du 1^{er} juillet 2023, a contribué de manière positive à la performance de Sidetrade. En effet, les activités de CreditPoint Software ont généré un chiffre d'affaires de 0,9 M€ au cours du second semestre, représentant ainsi un impact de 2% sur la croissance annuelle.

Il est rappelé que **tous les contrats pluriannuels de Sidetrade sont systématiquement indexés sur l'inflation** (le Syntec pour l'Europe du Sud, le UK CPI pour l'Europe du Nord, et le US CPI pour les États-Unis). Cette mesure assure la répercussion annuelle de l'évolution des prix sur le montant total des abonnements SaaS, sans nécessiter d'attendre le renouvellement des contrats.

Rentabilité en forte progression à 13% tout en investissant 4 M€ supplémentaires

Le résultat d'exploitation s'est établi à 5,8 M€ en 2023, comparé à 3,7 M€ pour l'exercice précédent, soit une progression de 57%. Au-delà d'une progression des investissements proche de 4 M€, Sidetrade enregistre une forte progression de sa rentabilité sous l'effet combiné de la croissance de son chiffre d'affaire, de la forte croissance de la marge brute (qui atteint 81% du chiffre d'affaires) ainsi qu'à des efforts d'optimisation des coûts.

Le résultat d'exploitation 2023 intègre un crédit d'impôt recherche pour 2,4 M€ (contre 2,3 M€ en 2022), ainsi qu'une activation marginale des frais de R&D pour un montant de 0,2 M€ (quasi identique à celui de 2022, qui était de 0,3 M€).

Le résultat financier 2023 s'inscrit à 0,4M€ en forte progression comparé à 2022, lié en grande partie aux intérêts des placements à court terme réalisés au cours de l'année.

En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, la charge est estimée à 0,6 M€ en 2023, contre 0,4 M€ en 2022.

Pour finir, le résultat net de Sidetrade en 2023 ressort à 5,6 M€, démontrant un bon équilibre entre les investissements, la croissance et la rentabilité.

Acquisition de CreditPoint Software

Sidetrade renforce sa présence sur le marché nord-américain avec l'acquisition des activités de CreditPoint Software, éditeur de logiciels américain spécialisé dans tous les domaines de la gestion du risque de crédit en BtoB. Cette acquisition a été réalisée en numéraire pour un montant estimé autour de 3 M€ dont une partie a été payée à la signature et le reste à la fin de l'année 2023, conditionné au renouvellement de certains clients. Le complément de prix estimé et comptabilisé en « autres dettes » au 31/12/2023 s'élève à 1 730 k€. Compte tenu d'un prix d'acquisition de 3,1 M€ et d'un complément de prix de 1,7 M€, l'écart d'acquisition dégagé par cette opération est de 4,8 M€.

Les décaissements sont de 527 k€ en juillet 2023 et de 1 996 k€ en décembre 2023 compte tenu de renouvellements de contrats.

Sidetrade a financé cette opération par le biais de sa trésorerie.

L'exercice d'allocation du prix d'acquisition n'a pas été réalisée au 31 décembre 2023 et sera réalisée sur l'exercice 2024.

Cette opération s'est inscrite dans l'exécution du plan stratégique Fusion 100 de Sidetrade, visant à atteindre un ARR de 100 millions de dollars d'ici fin 2025. Elle représente également un accélérateur dans la stratégie produit de Sidetrade ainsi que dans l'atteinte d'un revenu en Amérique du Nord proche des 10 M\$ dès 2023, consolidant ainsi sa présence aux États-Unis.

Achat d'actifs de BrightTarget Ltd par Sidetrade UK Ltd

Sidetrade UK Ltd a acheté les actifs de BrightTarget Ltd dans une optique de simplification et de rationalisation des structures du Groupe. Le transfert des actifs a été réalisé en date du 29/12/2023.

Structure financière renforcée

Au 31 décembre 2023, Sidetrade affiche une trésorerie brute de 23,9 M€ (en progression de 3,6M€ vs. 2022).

La Société détient également 86 697 actions en propre pour une valeur de 14,0 M€ au 31 décembre 2023.

La dette financière s'élève à 10,3 M€, en réduction de 1,7M€ vs 2022.

De par cette structure financière renforcée, Sidetrade dispose d'une forte capacité d'investissement lui permettant d'accélérer son expansion.

5. Événements postérieurs à la clôture

N/A

6. Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement ANC 2020-01 du 29 décembre 2020.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2022.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation

Entreprise consolidée	SIREN / n° immatriculation	Siège social	Pays
Sidetrade SA	430007252	114 rue Galliéni, 92100 Boulogne Billancourt	France
Sidetrade UK Ltd	7742637	3 rd Floor, 6 Kean Street, London WC2B 4AS	Royaume-Uni
BrightTarget Ltd	09107017	6 th Floor, 4 St Philip's Place, Birmingham B3 2SL	Royaume-Uni
Sidetrade Ltd	530457	Ferry House, 2 nd Floor Front, 48/53 Lower Mount Street Lower, Dublin 2, D02 PT98	Irlande
Sidetrade B.V.	62973096	Johan Huizingalaan 763A, 1066 VH AMSTERDAM	Pays-Bas
Sidetrade Canada Ltd	2024424893	140 4 th Avenue SW, Calgary, Alberta T2P 3N3	Canada
Amalto Technologies Corporation	4443806	2002 Timberloch Place, Suite 200, The Woodlands, Texas 77380	États-Unis
Sidetrade Inc.	7791780	2002 Timberloch Place, Suite 200, The Woodlands, Texas 77380	États-Unis

Détention et mode de consolidation

Entreprise	Méthode	% d'intérêt (clôture)	% d'intérêt (ouverture)	Date d'acquisition / de création
Sidetrade SA	Consolidante	100,00	100,00	N/A
Sidetrade UK Ltd	Intégration globale	100,00	100,00	16/08/2011
Sidetrade Ltd	Intégration globale	100,00	100,00	19/07/2013
Sidetrade B.V.	Intégration globale	100,00	100,00	27/03/2015
BrightTarget Ltd	Intégration globale	100,00	100,00	18/11/2016
Sidetrade Inc.	Intégration globale	100,00	100,00	09/01/2020
Sidetrade Canada Ltd	Intégration globale	100,00	100,00	30/06/2022
Amalto Technologies Corporation	Intégration globale	100,00	100,00	06/04/2021

Au 31 décembre 2023, le périmètre comprenait 8 sociétés. Toutes sont intégrées globalement.

Variation du périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 21 mars 2024. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « écarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition positifs sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Selon la nouvelle réglementation, à compter de 2016, les écarts d'acquisitions ne sont pas amortis.

La valorisation des écarts d'acquisition est appréciée chaque année au regard du cours de bourse à la clôture.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Immobilisations incorporelles

• Frais de recherche, frais de développement

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalable, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

En application du règlement CRC 2004-06, les coûts de développement ne peuvent être comptabilisés à l'actif que s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :

- a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- b) l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- c) la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- d) la façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables ;
- e) la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les coûts de développement supportés préalablement à l'établissement de la faisabilité technique sont comptabilisés en charge au fur et à mesure de leur engagement.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel et des charges externes de sous-traitance affectés au développement des nouveaux modules du progiciel Sidetrade Augmented Cash, à l'amélioration des versions existantes, à l'assurance qualité et aux tests, et des amortissements des actifs afférents au développement.

• Relation clientèle

Une relation clientèle a été identifiée à la suite d'un exercice d'allocation du prix d'acquisition d'Amalto selon le règlement ANC 2020-01. Elle est amortie sur 20 ans.

• Traitement comptable des frais de développement relatifs à la nouvelle version du logiciel

Les frais de développement relatifs à la nouvelle version et aux versions antérieures du logiciel ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles dans la mesure où la Société considère que tous les critères d'activation sont remplis. Les frais de développement activés font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans qui correspond à la durée d'utilité de chaque version du logiciel.

• Logiciels

Il s'agit de logiciels acquis, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans, en mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon les modes et durées suivants :

	Durée de vie	Mode
• Agencements, installations générales et spécifiques	Entre 5 et 9 ans	Linéaire
• Matériel de bureau et informatique	Entre 3 et 4 ans	Linéaire
• Mobilier	Entre 3 et 10 ans	Linéaire

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les dépôts et cautionnements versés, comptabilisés à leur valeur d'origine et la quote-part de l'effort construction pouvant être immobilisée.

Les disponibilités allouées au contrat de liquidité sont également comptabilisées en autres immobilisations financières.

Actions propres

Les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'achat.

En cas de cession de ces actions à l'extérieur du Groupe, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits directement dans les réserves consolidées.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients est pratiquée au cas par cas lorsqu'un événement affectant la valeur de réalisation de la créance intervient (i.e. : redressement judiciaire, etc.).

Une provision dite « statistique » est constatée sur les créances échues à plus de 180 jours chez Sidetrade SA.

Compte de régularisation actif

- **Charges constatées d'avance**

Il s'agit de charges payées ou comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant.

- **Produits à recevoir**

Il s'agit de créances à recevoir durant le prochain exercice et imputable à l'exercice clos.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode du coût historique. Une provision est comptabilisée dans le cas d'une moins-value latente.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients.

- **Prestations de services**

Pour les activités d'intégration du progiciel Sidetrade Augmented Cash, conseil, formation ou assistance opérationnelle, audit et recouvrement contentieux, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

- **Progiciel Sidetrade Augmented Cash**

La Société commercialise son progiciel Sidetrade Augmented Cash généralement sous forme de contrats annuels ou pluriannuels d'abonnement ou de prestations de maintenance (lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le contrat d'abonnement au service). En conséquence, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu mensuellement sur la base des volumes de flux traités.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation correspondent au crédit d'impôt recherche.

Depuis la publication du règlement 2020-01 le 9 octobre 2020, Le produit résultant du dispositif CIR doit donc être présenté en diminution de l'IS dans le compte de résultat consolidé.

L'ANC tolère une période de transition de 3 ans s'arrêtant au 31 décembre 2023 avant de faire ce reclassement. Ce reclassement sera réalisé dans les comptes 2024.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la Société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Une provision pour indemnités de départ à la retraite ainsi que l'impôt différé afférent sont comptabilisés dans les comptes consolidés. Le montant est basé sur un calcul actuariel sur la population salariée avec pour hypothèses des taux de rotation du personnel dégressifs selon l'âge. La convention collective applicable est celle du Syntec.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actifs sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférent à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

À fin décembre 2023, le taux d'imposition retenu est de 25%.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en subvention d'exploitation.

Il est comptabilisé en produits constatés d'avance lorsqu'il se rapporte à des frais de développement immobilisés et fait ensuite l'objet d'une reprise au fur et à mesure de l'amortissement de l'actif concerné.

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture ».

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultat est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

Les écarts de conversion liés à des comptes courants à long terme sont comptabilisés directement en réserve de conversion. Au 31 décembre 2023, aucun écart de conversion n'a été constaté en capitaux propres.

Les taux de conversion retenus sont :

Devise	Taux d'ouverture	Taux moyen	Taux de clôture
GBP	0,8869	0,8698	0,8691
USD	1,0666	1,0813	1,1050
CAD	1,4440	1,4595	1,4642

Notes annexes sur les postes du bilan

Note 1. Détail des écarts d'acquisition

Données en k€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Écart d'acquisition	17 923	5 131		23 053
Amortissements des écarts d'acquisition	-820			-820
Valeur nette	17 102	5 131	0	22 233

L'augmentation de l'écart d'acquisition correspond à l'écart d'acquisition de CreditPoint Software pour un montant de 3 130 k€, une provision pour complément de prix suite à l'achat d'actifs de CreditPoint pour un montant de 1 730 k€ et une provision pour complément de prix suite à l'acquisition d'Amalto pour un montant de 271 k€ le portant à 370 k€. L'allocation du prix d'acquisition sera réalisée en 2024.

Au 31/12/2023, l'écart d'acquisition s'élève à 23 053 k€ dont 820 k€ amortissables et totalement amortis.

Note 2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Écart d'acquisition	17 923	5 131		23 053
Frais de développement	3 811	220		4 031
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	475	10		485
Frais d'établissement	30			30
Fonds Commercial	3 000			3 000
Immo. incorporelles	25 239	5 360		30 599
Constructions	27			27
Installations tech., matériel & outillage	328	339		667
Autres immobilisations corporelles	4 004	240	(42)	4 202
Immo. corporelles	4 358	579	(42)	4 895
Immob. corporelles et incorporelles	29 597	5 939	(42)	35 494

L'augmentation des frais de développement (+220 k€) provient des activations réalisées sur l'exercice.

Les « concessions, brevets et autres droits similaires » correspondent à des logiciels acquis pour les travaux de développement.

La hausse des immobilisations corporelles durant l'exercice 2023 concerne principalement l'acquisition de matériel informatique et d'infrastructure R&D.

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

en k euros	Ouverture	Dotation	Autres var.	Clôture
Amort. des écarts d'acquisition	(820)			(820)
Amort. des frais de dév.	(3 311)	(233)		(3 544)
Amort. concessions, brevets & droits similaires	(382)	(43)		(425)
Amort. des frais d'établissement	(30)			(30)
Amortissements fonds commercial	(150)	(150)		(300)
Immo. incorporelles	(4 694)	(426)		(5 120)
Amortissements des constructions	(27)			(27)
Amortissements install. tech. matériel & outil.	(128)	(167)		(295)
Amortissements des autres immo. corp.	(3 068)	(399)	42	(3 425)
Immo. corporelles	(3 222)	(566)	42	(3 747)
Immo. corporelles et incorporelles	(7 916)	(993)	42	(8 867)
Valeur nette	21 681	4 946		26 627

Note 3. Immobilisations financières

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Titres de participation				
Créances rattachées à des participations				
Prêts	360	39	56	342
Dépôts et cautionnements versés	653	21	100	574
Autres créances immobilisées	597		412	185
Immobilisations financières	1 609	59	567	1 101
Titres mis en équivalence				
Actifs financiers	1 609	59	567	1 101

Les prêts et dépôts concernent principalement :

- l'effort de construction (342 k€),
- la caution pour le loyer du siège de Boulogne (171 k€),
- les gages sur prêts BPI (342 k€).

Les disponibilités restantes du compte de liquidité sont comptabilisées en créance immobilisée pour un montant de 185 k€.

Note 4. Clients et comptes rattachés

Les créances clients se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022
Créances clients	8 298	14 266
Clients douteux	1 013	1 168
Factures à établir	360	333
Valeur brute	9 671	15 767
Provisions	(1 162)	(1 310)
Valeur nette	8 509	14 457

Les provisions pour dépréciations clients (1 488 k€ au 31 décembre 2023) varient de la façon suivante :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions pour dépréciation	(1 310)	(601)	749	(1 162)
Provisions pour dépréciation	(1 310)	(601)	749	(1 162)

Les charges de dotations aux provisions pour dépréciation des créances douteuses sont comptabilisées au poste « Dotations d'exploitation sur actif circulant » (601 k€)

Les produits de reprises sur provisions pour dépréciation des créances douteuses sont comptabilisés au poste « Produits d'exploitation – reprises sur provisions » (749 k€).

Toutes les créances clients non dépréciées ont une échéance à moins d'un an.

Note 5. Autres créances

Les autres créances se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022
Fournisseurs , avances	12	45
Créances sur personnel		1
État, Impôt sur les bénéfices	2 507	2 509
Créances fiscales hors IS	713	915
Impôts différés - actif	240	747
Débiteurs divers	45	276
Autres créances	3 517	4 493

Au 31 décembre 2023, le poste « Impôts sur les bénéfices » inclut principalement le crédit d'impôt recherche (CIR) de l'année 2023 (2,4 M€).

Le poste « créances fiscales hors IS » comprend essentiellement des créances de TVA.

Les impôts différés actifs incluent l'activation de reports déficitaires pour 201 k€ et des engagements de retraite pour 39 k€.

Note 6. Trésorerie nette

en k euros	12.2023	12.2022
VMP	19 950	12 223
Disponibilités	3 841	8 109
Intérêts courus non échus s/ dispo.	161	26
Trésorerie active	23 952	20 359
Concours bancaires (dettes)	40	31
Trésorerie passive	40	31
Trésorerie nette	23 912	20 329

Note 7. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022
Charges constatées d'avance - Loyers	367	275
Charges constatées d'avance - Autres	915	680
Charges constatées d'avance	1 282	955

Le poste « Autres » concerne principalement les locations de logiciels chez Sidetrade SA pour 627 k€ au 31 décembre 2023.

Note 8. Impôts différés actifs

en k euros	12.2023	12.2022
Déficits fiscaux	201	201
Engagements de retraite	39	31
Actions propres		515
Impôts différés actifs	240	747

Note 9. Variation des capitaux propres consolidés

Données en K euro	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion Groupe	Résultat net (Part du Groupe)	Capitaux propres (Part du Groupe)
Au 31/12/2022	1 452	4 924	22 841	(6 421)	(86)	3 375	26 085
Affectation du résultat N-1			3 375			(3 375)	
Distribution/ brut versé							
Var. de capital en numéraire et souscription	16	(16)					
Résultat						5 626	5 626
Autres augmentation/diminution							
Retraitements sur actions propres			(496)	(220)			(716)
Écart de conversion/effet de change							
Autres							
Au 31/12/2023	1 468	4 908	25 720	(6 641)	(86)	5 626	30 997

Le montant de l'annulation des 86 697 actions propres détenues au 31 décembre 2023 dans le cadre du contrat de liquidité et de la détention d'actions propres s'élève à 6 641 k€.

Composition du capital

Au 31 décembre 2023, le capital est composé de 1 467 926 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, soit un capital social de 1 467 926 euros. La variation par rapport à 2022, d'un montant de 15 942 euros, provient de l'augmentation de capital relative à l'émission de 15 942 actions gratuites définitivement acquises.

Plan d'attribution gratuite d'actions

Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 17 juin 2021 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 43 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 17 juin 2021.

Les Conseils d'administration du 8 juin 2022 et du 28 mars 2023 ont arrêté une liste initiale de 62 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 34 022 actions, soit une dilution maximale de 2,3%.

Pour chaque bénéficiaire, la période d'acquisition visée à l'article L. 225-197-1 I alinéa 6 du Code de commerce est de deux ans. À l'issue de la période d'acquisition, chaque bénéficiaire bénéficiera d'une attribution définitive des actions attribuées, sous réserve de la satisfaction, à l'issue de la période d'acquisition de la présence effective du bénéficiaire au sein de la Société.

Au 31.12.2023	PAGA
Date d'Assemblée générale	17/06/2021
Date du Conseil d'administration	08/06/2022
Nombre d'actions autorisées	43 000
Nombre d'actions attribuées	34 022
Nombre d'attributions caduques	986
Nombre d'actions émises	0
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	34 022
- Dont mandataires sociaux	1 795
Nombre de personnes concernées	62
- Dont mandataires sociaux	1

Programme de rachat d'actions et contrat de liquidité

Au titre des contrats de liquidité et de rachat confiés à la société de bourse ODDO BHF par le groupe Sidetrade, les moyens qui figuraient aux comptes de liquidité et de rachat à la date du 31 décembre 2023 étaient :

en k euros	12.2023	12.2022
Nombre d'actions	86 697	85 305
Valorisation	6 641	6 421
Solde en espèces du compte de liquidité	185	597

Note 10. Avances conditionnées

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Avances conditionnées	734		425	309
Total avances conditionnées	734		425	309

Les avances conditionnées correspondent aux aides :

- Eurofirmo : projet de développement d'une base de données complète et maintenue à jour sur l'ensemble des entreprises de l'UE ainsi que de ses outils pour l'utiliser via une plateforme de marketing B2B. Cette aide fait l'objet d'un différé de remboursement. Le montant total des avances remboursables s'élève à 309 k€ au 31 décembre 2023.

Note 11. Provisions pour risques et charges

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions pour risques	574	440	464	549
Provisions pour pensions et retraites	125	31		155
Autres provisions	22	8	22	8
Provisions pour risques et charges	721	478	486	714

Les provisions pour risques au 31 décembre 2023 correspondent à des litiges prud'homaux (342 k€) et à une provision pour cotisations employés (207 k€).

Les autres provisions au 31 décembre 2023 correspondent aux provisions pour pertes de change (8 k€).

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont évalués en application de la Recommandation ANC 2013-02. Le taux d'actualisation utilisé est de 3,6% et le taux de majoration de salaire retenu est de 3%. Le montant au 31 décembre 2023 s'élève à 155 k€.

Ce montant est basé sur un calcul actuariel sur la population salariée avec pour hypothèses des taux de rotation du personnel dégressifs selon l'âge. L'âge moyen des collaborateurs du Groupe Sidetrade présents au 31 décembre 2023 s'établit à 40,1 ans. L'âge de départ retenu est 65 ans. L'ancienneté moyenne au 31 décembre 2023 ressort à 6,1 années.

Note 12. Dettes financières

Les dettes financières se répartissent de la façon suivante :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Intérêts courus sur emprunts	13	11	13	11
Emprunts auprès établis. de crédit	11 941		1 724	10 216
Dépôts et cautionnements reçus	5			5
Dettes financières	11 959	11	1 738	10 232

Sidetrade détient un emprunt précédemment comptabilisé chez Amalto SA. Cet emprunt d'un montant initial de 500 k€ a été octroyé par la banque Société Générale. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 77 k€, dont 77 k€ à moins d'un an. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élève à 1 k€.

Sidetrade a également souscrit trois emprunts d'un montant total de 13 M€ à la suite de l'acquisition de la société Amalto en avril 2021 pour ce montant.

- Emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€, sur une durée de 82 mois au taux de 0,8%, remboursable trimestriellement à terme échu, dont la dernière échéance est fixée au 29 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 4,2 M€, dont 931 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élève à 83 k€, totalement remboursés grâce à la couverture de taux.
- Emprunt BPI d'un montant de 5 M€, sur une durée de 84 mois au taux de 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 4,5 M€, dont 1 M€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élève à 53 k€.
- Emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€, sur une durée de 84 mois au taux 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2023 est de 1,4 M€, dont 309 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élève à 16 k€.

Note 13. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022
Fournisseurs	1 321	1 126
Factures non parvenues	1 111	1 227
Dettes fournisseurs	2 431	2 354

Toutes les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

Note 14. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022
Congés payés	990	933
Provisions pour primes	599	733
Charges sociales	1 696	1 367
TVA à décaisser	165	317
État - autres charges	1 101	1 618
Autres	8	28
État - impôts sur les bénéfices	398	404
Dettes fiscales et sociales	4 957	5 400

Toutes les autres dettes ont une échéance à moins d'un an.

Note 15. Autres dettes

Les autres dettes se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022
Autres dettes	2 196	326
Autres dettes	2 196	326

Les autres dettes sont principalement constituées des provisions pour complément de prix à la suite des acquisitions de Amalto SA (370 k€) et de CreditPoint Software (1 730 k€).

Note 16. Charges à payer

Les charges à payer se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022
Clients AAE	884	345
Fournisseurs FNP	1 111	1 227
Dettes fiscales et sociales	2 244	1 807
Congés payés	990	933
Provisions pour primes	599	733
Cotisations employés	492	
Note de frais	29	5
Taxes sur les salaires	102	97
Divers	37	40
Charges à payer	4 244	3 380

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Note 17. Chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice 2023, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires total de 43 739 k€ en croissance de 19% par rapport à l'année 2022.

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit par ligne de services de la façon suivante :

en k euros	Souscriptions Plateforme OTC	Services	Total
2023	37 287	6 452	43 739
2022	31 039	5 724	36 763
Croissance	20%	13%	19%

Note 18. Autres produits d'exploitation

en k euros	12.2023	12.2022
Production immobilisée	220	300
Subventions d'exploitation	2 371	2 861
Reprise sur prov. d'exploitation, transferts de charges d'exploitation	1 251	1 031
Autres produits	2 467	2 390
Autres produits d'exploitation	6 309	6 582

Les subventions d'exploitation correspondent principalement au crédit d'impôt recherche représentant 2,4 M€ au titre de l'exercice 2023 :

- une quote-part de 94 k€ de ce dernier a été différée en produits constatés d'avance correspondant à la partie liée aux frais de développement activés.
- 98 k€ des anciens produits constatés d'avance ont été constatés en résultat en 2023.

Les reprises de provisions concernent essentiellement les provisions pour dépréciations clients (749 k€).

Le poste « Autres produits » correspond principalement à la refacturation des frais d'affranchissement au titre des prestations d'envoi de courriers dématérialisés (2 200 k€).

Note 19. Impôts et taxes

en k euros	12.2023	12.2022
Impôts et taxes sur rémunérations	(192)	(153)
Autres impôts et taxes	(170)	(255)
Impôts et taxes	(362)	(408)

Les impôts et taxes incluent principalement la CVAE pour 72 k€, la CFE pour 42 k€ et les taxes sur les salaires pour 192 k€.

Note 20. Charges de personnel

en k euros	12.2023	12.2022
Rémunérations du personnel	(22 544)	(21 041)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(6 477)	(5 713)
Autres charges de personnel	(37)	(55)
Charges de personnel	(29 058)	(26 809)

Les charges de personnel s'établissent à 29 058 k€.

L'exercice 2023 ne fait pas l'objet de dotation à la réserve de participation des salariés.

Note 21. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

en k euros	12.2023	12.2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(427)	(355)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(560)	(467)
Dot. aux provisions d'exploitation	(440)	(245)
Dot./Prov. engagements de retraite	(31)	(21)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(601)	(1 075)
Dotations d'exploitation	(2 058)	(2 163)

Les dotations aux amortissements incorporelles concernent principalement les frais de développement (233 k€) et la relation clientèle (150 k€).

Les dotations aux amortissements corporelles concernent principalement du matériel informatique et d'infrastructure R&D chez Sidetrade SA (269 k€).

Les dotations d'exploitation concernent les provisions pour litiges salariés et cotisations employés.

Les dotations pour dépréciations des actifs circulants concernent les provisions pour dépréciations clients.

Note 22. Résultat financier

en k euros	12.2023	12.2022
Rep./Dépr. sur actifs financiers	287	107
Gains de change sur opérations financières	185	332
Autres produits financiers	515	26
Produits financiers	988	466
Charges d'intérêts	(79)	(123)
Pertes sur créances financières et VMP	(265)	
Pertes de change	(259)	(180)
Autres charges financières		(27)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(8)	(22)
Charges financières	(611)	(352)
Résultat financier	377	114

Le résultat financier ressort avec un solde bénéficiaire de 377 k€.

Les produits financiers intègrent principalement les intérêts sur DAT et CAT de 515 k€ et les reprises de provisions pour dépréciation de titres et créances Ondiflo pour un montant total de 265 k€.

Les charges financières intègrent principalement les intérêts d'emprunts de 79 k€, une perte de change de 259 k€ et les pertes liées à la sortie des titres et créances Ondiflo pour un montant total de 265 k€.

Note 23. Résultat exceptionnel

en k euros	12.2023	12.2022
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Reprise de provisions		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels	-	-
Amendes		(3)
Charges exceptionnelles sur exercices ant.		
Pertes sur créances		
Indemnités de rupture		
Dotations aux provisions / amortissements		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(1)	
Charges exceptionnelles	(1)	(3)
Résultat exceptionnel	(1)	(3)

Le résultat exceptionnel est une perte de 1 k€.

Note 24. Frais de recherche et frais de développement

L'ensemble des frais de recherche et des frais de développement sur l'exercice s'élève à 9 053 k€ et comprend essentiellement des salaires (y compris les charges sociales) ainsi que des charges de sous-traitance externe.

Au titre de l'exercice 2023, Sidetrade a activé 220 k€ de frais de développement.

Note 25. Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

en k euros	12.2023	12.2022
Impôt sur les bénéfices	(572)	(369)
Impôts différés	14	(36)
Impôts sur les résultats	(558)	(405)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

en k euros	12.2023
Résultat avant impôt	6 184
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25%
Impôt théorique	1 546
Effets des différences de taux	75
Ajustements sur exercices antérieurs	38
Différences permanentes	156
Effets des reclassements de CIR en résultat d'exploitation	555
Effets des imputations des déficits antérieurs	214
Non-activation des déficits	-50
Charge d'impôt théorique	558
Charge d'impôt réelle	558

Les différences de taux concernent les éléments taxés à taux réduit et les différences de taux d'imposition des filiales étrangères.

Autres informations

Note 26. Effectifs

L'effectif au 31 décembre 2023 est de 313 salariés dont 123 salariés en France.

L'effectif se décompose en :

- 218 hommes et 95 femmes
- 309 CDI, 4 CDD
- 116 cadres, 7 employés et agents de maîtrise et 190 autres statuts (filiales étrangères).

L'effectif moyen sur l'exercice est de 297 salariés.

Note 27. Déficits fiscaux

en k euros	Déficits non activés	Déficits activés
Sidetrade SA	4 547	805
BrightTarget	393	
Sidetrade IE	540	
Total	5 480	805

Les déficits fiscaux s'élèvent à 6 285 k€ au 31/12/2023 dont 5 480 k€ non activés.

Note 28. Engagements hors bilan

en euros	12.2023	12.2022
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	6 545	6 545
Avals, cautions et garanties données	126	100
Autres engagements donnés	-	-
Total des engagements donnés	6 671	6 645
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties reçues	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total des engagements reçus	0	0

Les engagements donnés concernent des véhicules de sociétés pris en crédit-bail ou location longue durée par les dirigeants et certains cadres dont le montant s'élève à 126 k€ au 31/12/2023 et un nantissement de titres de 6 545 k€ qui a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6.5 M€.

Note 29. Rémunérations des commissaires aux comptes

En euros	2023	2022	2023	2022
Audit	EY	EY	Yuma Audit	Yuma Audit
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	42 000	62 000	18 000	0
- Emetteur	42 000	62 000	18 000	0
- Filiales intégrées globalement				
* Autres diligences et prestations directement liées				
- Emetteur				
- Filiales intégrées globalement				
Sous-total	42 000	62 000	18 000	0
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
* Juridique, fiscal, social				
* Autres	53 014	42 578		
Sous-total	53 014	42 578		
Total	95 014	104 578	18 000	0

Note 30. Rémunération des dirigeants

En 2023, Olivier Novasque a perçu une rémunération annuelle brute fixe de 279 999,96€, des avantages en nature de 3 450,56€ et une part variable de 74 500€, liée à des critères quantitatifs. La moitié de ces objectifs dépendait du chiffre d'affaires du groupe, et l'autre moitié, de son EBIT.

Il n'a reçu ni options de souscription ou d'achat d'actions, ni actions de performance cette année-là. De plus, aucune rémunération liée à son rôle d'administrateur ne lui a été versée ou pour tout autre poste dans une entreprise liée à la société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce. Olivier a eu droit à une voiture de fonction comme avantage en nature. En tant que mandataire social, il n'est pas éligible au régime de retraite ou de prévoyance de l'entreprise, mais il bénéficie du même régime de couverture santé que les autres employés de Sidetrade en France, régime auquel il cotise.

Note 31. Engagements relatifs aux emprunts bancaires

- Une garantie de 78 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€ en mai 2021.
- Une garantie de 250 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 5 M€ en mai 2021.
- Un nantissement de titres de 6 545 k€ a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6.5 M€. Sidetrade SA a également garanti à l'emprunteur le rapport « Dettes financières nettes consolidées / EBITDA consolidé » inférieur à 2.5 pendant toute durée du prêt. Ce ratio est bien respecté.

Note 32. Engagements relatifs aux compléments de prix

Des compléments de prix pour l'acquisition d'Amalto SA et de CreditPoint Software sont susceptibles d'être payés en fonction du chiffre d'affaires futur. Un complément de prix faisant suite à l'acquisition d'Amalto d'un montant de 370 k€ et un complément de prix faisant suite à l'achat d'actifs de CreditPoint d'un montant de 1 730 k€ correspondant à l'estimation du management ont été provisionnés au 31 décembre 2023. Les paiements interviendront au premier trimestre 2025 pour Amalto et au premier trimestre 2026 pour CreditPoint.

Note 33. Résultat de base par action

Le résultat net par action est calculé avec au numérateur le résultat net de l'ensemble consolidé, 5 898 030 euros en 2023 (3 374 826 euros en 2022) et au dénominateur le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2023 soit 1 467 926 actions (1 451 894 actions en 2022).

en euros	12.2023	12.2022
Résultat	5 626 400	3 374 826
Nombre d'actions	1 467 926	1 451 984
Nombre d'actions moyen	1 459 955	1 444 037
Nombres d'actions diluées	1 501 948	1 469 426
Résultat par action	3,833	2,324
Résultat net dilué par action	3,746	2,297

Note 34. Information spécifique sur les comptes sociaux des filiales

- **SIDETRADE Limited (N° d'immatriculation : 530457)**

Sidetrade Limited (n° d'immatriculation : 530457) est une filiale incluse dans les états financiers consolidés de Sidetrade SA.

Elle a eu recours à l'exemption de dépôt de ses états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 auprès du « Company Registration Office » comme le permet l'article 357 du « Companies Act 2014 », au motif qu'elle satisfait aux conditions énoncées aux alinéas 357 a) à 357 h) de cet article.